

Décision n°2018-015

**Décision portant désignation d'un délégué à la protection des données**

Le Président de l'EP Campus Condorcet

Vu le décret 2017-1831 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public Campus Condorcet ;

Vu le règlement européen 2016-679 ;

Vu l'avis favorable du Comité technique de l'EPCC réuni le 18 mai 2018 ;

**DECIDE**

**Article unique :**

Gautier Auburtin est désigné délégué à la protection des données de l'Etablissement Public Campus Condorcet.

Saint-Denis La Plaine, le 23 mai 2018

Jean-Marc Bonnisseau



Président de l'Etablissement public Campus Condorcet

